Environnement Canada | Environment Canada

Manipuler du tétrachloroéthylène (PERC) et les déchets de PERC pour le nettoyage à sec

Contenant fermé

Le PERC, les eaux résiduaires et les résidus doivent être gardés dans des contenants fermés en tout temps sauf lorsque l'accès est nécessaire aux fins d'exploitation ou d'entretien.

Confinement secondaire

Le système de confinement secondaire imperméable au PERC doit couvrir toute la superficie sous chaque machine de nettoyage à sec, réservoir ou autre contenant de PERC, d'eaux résiduaires ou de résidus et doit avoir une capacité d'au moins 110 % de celle du plus grand réservoir ou contenant situé dans le périmètre du système.

Bouchons résistants

Les bouchons résistant au PERC doivent être facilement accessibles afin de sceller tous les drains de plancher où du PERC, des eaux résiduaires ou des résidus pourraient pénétrer en cas de déversement.

Eaux résiduaires

Les eaux résiduaires doivent être transportées au moins tous les 12 mois à une installation de gestion des déchets, ou traitées sur place en utilisant un système réglementaire.

Résidus

Les résidus doivent être transportés au moins tous les 12 mois à une installation de gestion des déchets.

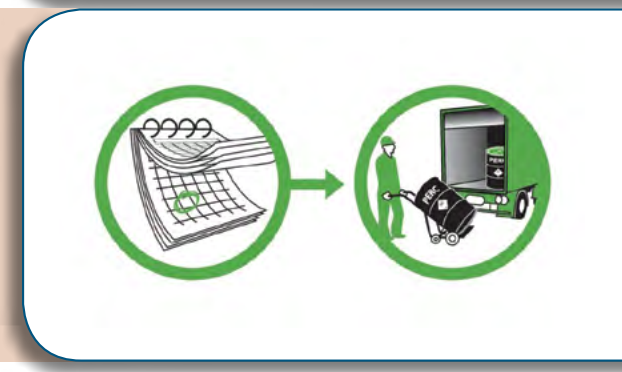

Pour plus d'information, consultez notre site Internet : www.ec.gc.ca/regs-tetra ou contactez Environnement Canada au 1-800-668-6767

Avertissement : Le texte et les symboles utilisés dans ce document n'illustrent qu'une partie des obligations contenues dans le *Règlement sur le tétrachloroéthylène (utilisation pour le nettoyage à sec et rapports)*. Ce document est un résumé fourni par courtoisie pour fins de promotion de conformité et n'est pas une version officielle ni un substitut de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)* ou du *Règlement sur le tétrachloroéthylène (utilisation pour le nettoyage à sec et rapports),* le "*Règlement*". Veuillez vous référer au *Règlement* pour les exigences exactes, qui sont résumées dans ce document. Dans le cas de toute différence entre le *Règlement* et ce document, le *Règlement* prévaut. Les numéros d'articles entre les parenthèses carrées font référence au *Règlement*.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec l'Informathèque d'Environnement Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à enviroinfo@ec.gc.ca.

Également disponible en anglais, persan, chinois (traditionnel), punjabi et coréen.

ISBN : 978-0-660-23011-5
N° de cat. : En14-206/7-2014F-PDF

Canada